

EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (2)

1. Caractéristiques du module

Code : S.DI.SO.2101.F.13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2018-2019

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 70 Temps de travail personnel encadré : 25 Temps de travail personnel individuel : 55

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert – Ab Rôle de manager – Db Rôle d'apprenant et de formateur – Fb
 Rôle de communicateur – Bb Rôle de promoteur de la santé – Eb Rôle de professionnel – Gb
 Rôle de collaborateur – Cb

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

- Ab2 : Assurer l'enseignement nutritionnel et l'éducation thérapeutique centrés sur la personne afin de favoriser une gestion efficace des problèmes de santé en lien avec la nutrition et de retarder ou prévenir leurs complications.
- Bb1 : Faciliter la communication et les relations avec les patients/clients, leur entourage et les collègues afin d'instaurer un climat de confiance permettant de poursuivre des intérêts communs.
- Cb1 : Solliciter des collaborations professionnelles et interprofessionnelles et s'intègrent dans des réseaux existants.
- Gb2 : Agir avec compétence et prendre des décisions pertinentes, en rapport avec la nutrition et centrées sur l'intérêt de l'individu ou de la population cible, dans des situations complexes difficilement prévisibles et maîtrisables.

Objectifs généraux du module

- Mobiliser les différents modèles de croyances de santé, de changement, d'adaptation à la maladie,
- Utiliser les éléments de l'entretien motivationnel
- Utiliser les éléments de l'approche systémique
- Utiliser les stratégies cognitivo-comportementales
- Utiliser les éléments de l'approche bio-psycho-sensorielle
- Identifier ses émotions et ses mécanismes de défense
- Construire et entretenir la relation thérapeutique

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Différents modèles : croyances de santé, modèles de changement, d'adaptation à la maladie ;
- Entretien motivationnel ;
- Approche systémique ;
- Stratégies cognitives et comportementale ;
- Approche bio-psycho-sensorielle ;
- Emotions et mécanismes de défense des soignants ;
- Relation thérapeutique ;
- Estime de soi.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théoriques
- Ateliers d'habiletés cliniques
- Séminaire d'intégration
- Patients simulés
- Etudes de cas cliniques
- Suivi individuel (consultations)

Exigences de fréquentation : présence obligatoire (100%) aux cours « Entretien motivationnel » et « Etapes du changement », « Séminaire d'intégration » et aux séances de pratique simulée. La réalisation de toutes les activités à distance est obligatoire. Pour les autres cours, un taux de présence de 80% est exigé. En cas de taux de fréquentation inférieur ou d'absence aux cours obligatoires, l'étudiant-e obtient la note F au module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- la présentation écrite d'une situation clinique d'éducation thérapeutique (coefficient 2)
- l'accomplissement d'une prise en charge diététique d'un patient/client et la tenue du dossier patient/client (au minimum 3 consultations) à l'Espace Conseil Nutrition (coefficient 1)
- la présentation écrite des stratégies de coping observées chez 2 patients
- la présentation des documents pour le séminaire (situation relationnelle+ matériel pédagogique)

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur :

- l'obtention d'une note locale suffisante au travail écrit (A)
- l'obtention d'une note locale suffisante à la prise en charge diététique (B)
- l'obtention de la mention « acquis » aux travaux C et D

La note ECTS du module est attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus en tenant compte des coefficients indiqués.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

- Période : selon calendrier du module

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation
- Si la présentation d'une situation clinique (A) est insuffisante (note locale entre 3 et 3,9) : un complément en lien avec les lacunes sera demandé.
 - Si la prise en charge diététique (B) est insuffisante (note locale entre 3 et 3,9) : l'accomplissement d'une ou deux consultations supplémentaires, selon les lacunes observées, sera demandé.
 - Si les travaux (C, D) sont « non acquis » un complément sera demandé
- Période : en principe semaine 28

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités de répétition font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

- Période : à définir

7. Bibliographie principale

- Golay A. Giordan A. Guide d'Education Thérapeutique du Patient. Paris: Maloine ; 2016.
- Silverman J, Kurtz S, Draper J. Outils et stratégies pour communiquer avec le patient. Chêne-Bourg: Médecine & Hygiène ; 2010.
- Lacroix A. & Assal J.P. L'éducation thérapeutique des patients : nouvelles approches de la maladie chronique. 3e éd. Paris: Maloine ; 2011.
- Revillot J.M. Manuel d'Education Thérapeutique du Patient. Modèles, méthodes, pratiques. Paris: Dunod ; 2016
- Simon D et al. Education thérapeutique : prévention et maladies chroniques. 3e éd. Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson ; 2013
- Ouvrage collectif sous la direction de Gustave-Nicolas Fischer "Traité de psychologie de la santé" Paris : Dunod, 2002.
- Rollnick S, Miller WR. Pratique de l'entretien motivationnel. Paris: InterEditions-Dunod; 2009.

Une bibliographie spécifique sera fournie par chaque intervenant-e, en fonction du thème enseigné.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Aline Robert Cornide

Enseignants : Delphine Coulon, Véronique Di Vetta, Michelle Fossati, Claire Pijollet, Eliséo Montanini, Murielle Reiner, Annick Rieker & coll., Aline Robert, Magali Volery

Descriptif validé le 07.09.2018 par Jocelyne Depeyre, responsable de la filière